

Texte extrait de l'ouvrage de Serge Barcellini et d'Annette Wiewiorka, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Editions Plon, 1995, p. 414-417.

Le Struthof

Le camp du Struthof est le seul camp de concentration nazi installé sur le territoire français, dans le Bas-Rhin, département annexé au Reich de 1940 à 1944. Il a été construit par les détenus amenés d'autres camps par les autorités allemandes dès le début de l'Occupation sur un terrain appartenant à la commune de Natzwiller, près de Schirmeck, à quelque 50 kilomètres de Strasbourg. Jusqu'en 1944, 2 000 personnes environ y sont internées, mais ce chiffre s'élève rapidement au cours de l'année 1944 pour atteindre 7 000 en septembre 1944, au moment de l'évacuation des détenus vers Dachau.

L'idée de conserver ce camp date de 1949, et la charge en fut confiée au ministère des Anciens Combattants. Des arrêtés des 21 janvier et 9 août 1951 classent comme monuments historiques le sol du camp et le bâtiment de la chambre à gaz. Un décret paru au *Journal officiel* du 14 octobre 1953 y prévoit l'édification d'un mémorial de la Déportation. Une souscription nationale pour les frais d'édification du mémorial est ouverte à la date du 1er novembre 1953. Le mémorial doit être érigé à l'emplacement de l'ancien camp du Struthof-Natzwiller, où les déportés "Morts pour la France" dans ce camp ou dans les camps d'outre-Rhin doivent être définitivement inhumés dans une nécropole nationale. La souscription sera organisée par un comité prenant le nom de « Comité national pour l'érection d'un mémorial de la Déportation au Struthof ». Placé sous le haut patronage du président de la République, le comité est présidé par le ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre, André Mutter. Ses membres sont désignés par arrêtés. Par décret du 2 décembre 1954, une commission exécutive est créée, chargée de prendre toutes les mesures utiles pour l'édification du mémorial et pour sa conservation.

Ce lieu est constitué de trois ensembles : l'ancien camp, le mémorial lui-même et la nécropole nationale.

Après consolidation ou restauration, un certain nombre d'aménagements de l'ancien camp ont été conservés à titre symbolique : deux baraques (une d'hébergement et l'ancienne cuisine) qui ont été dans les années 60 transformées en musée, le four crématoire, une baraque de cellules, une potence et les miradors. Parmi les ouvrages conservés à l'extérieur du camp, il convient de mentionner, outre la sablière, la carrière, un emplacement où ont été répandues les cendres de déportés et au centre duquel se trouvent la lanterne des morts et la chambre à gaz. Il a été nécessaire de démolir en 1953 les baraques très anciennes et trop endommagées, mais on a édifié, à leur emplacement, treize stèles commémoratives dédiées aux principaux camps de concentration.

Le monument put être réalisé grâce à l'argent recueilli par une souscription nationale. C'est un ensemble massif, en béton, avec des parements en pierre d'Hauteville, d'une hauteur de 41 mètres, qui a l'aspect d'une tour tronquée (photo 104). Il évoque et symbolise une flamme. A l'intérieur de cette tour, l'image squelettique d'un déporté a été gravée par le sculpteur Fenaux. Bertrand Monnet, l'architecte, dans *Le Monde* du 24-25 juillet 1960 explique son œuvre : le cercle définissant la base du monument exprime la captivité ; l'ascension continue des lignes dit l'évasion de l'esprit, seule évasion possible pour le déporté ; le monument est ouvert vers la France, terre de liberté ; l'empreinte du déporté est volontairement dépouillée de tout réalisme. Au pied du monument, une inscription en lettres de 50 centimètres de haut : *Aux héros et martyrs de la déportation, la France reconnaissante.*

La nécropole nationale est à proximité du monument, sur des terrains communaux disposés en paliers, sur l'emplacement d'anciens bâtiments destinés aux gardiens du camp, où ont été rassemblées les dépouilles de 1 137 déportés résistants et politiques, non réclamés par leurs familles, la plupart provenant du Struthof, les autres rapatriés des différents camps : Dachau, Mauthausen, Buchenwald. Au pied du mémorial repose un déporté inconnu.

L'inauguration par le général de Gaulle a donné lieu à une cérémonie grandiose¹, marquée particulièrement par le transfert du corps du déporté inconnu. La cérémonie commence dans l'obscurité de la nuit, le 23 juillet 1960, à 22 heures. La route intérieure reliant le crématoire au monument-mémorial, le long du « ravin de la mort », est jalonnée par une double haie de torches tenues par d'anciens déportés. Le cercueil, porté par son passage, les torches s'éteignent une à une tandis que progressivement un projecteur embrase le monument. En sourdine, puis de plus en plus fort, répercuté en écho jusqu'au fond de la vallée, monte dans le silence recueilli le *Chant des Partisans* exécuté par une chorale d'hommes accompagnée par la musique de la garnison de Strasbourg. Le spectacle est impressionnant. Le cercueil, porté maintenant au pied du monument où sont rangés les drapeaux des associations d'anciens combattants de la région, est déposé dans la crypte. Musulmans, Israélites, Protestants et Catholiques, récitent les prières des morts et rappellent le sacrifice des déportés morts au Struthof. La sonnerie aux morts précède une minute de silence puis *La Marseillaise* marque la fin de la cérémonie. Il est 23 heures.

Après l'inauguration du mémorial, le comité d'érection clôt ses travaux et une commission exécutive est constituée par arrêté du 2 mars 1964, qui se réunit périodiquement à Paris, au ministère des Anciens Combattants. Consultée pour l'organisation des cérémonies nationales et sur les questions concernant la gestion du camp, elle décida lors de sa réunion du 2 décembre 1964 de construire un musée dans les deux baraques conservées évoquées plus haut.

Notons que le général Delestraint, premier chef de l'Armée secrète, fut détenu au Struthof du 8 mars 1944 au 5 septembre 1944, avant d'être transféré à Dachau où il fut assassiné. Le 22 juin 1985, fut inaugurée au Struthof la place du Général Delestraint, située devant le camp de concentration. La plaque indique :

Place Général Delestraint
Chef de l'Armée secrète
Déporté au Struthof du 8 mars 1944 au 5 septembre 1944
Mort pour la France à Dachau
Le 19 avril 1945

Hommage est aussi rendu au général Frère qui y mourut le 14 juin 1944. L'avenue qui mène au camp porte son nom.

Depuis l'inauguration, chacun des présidents de la République s'est rendu au moins une fois au Struthof. C'est un des sites commémorant la Seconde Guerre mondiale parmi les plus fréquentés, puisqu'il reçoit chaque année environ 600 000 visiteurs.

Le souvenir du Struthof est évoqué hors du Struthof. Nous avons vu qu'un certain nombre de monuments utilisent la pierre extraite de sa carrière. Les victimes juives, transférées pour les expériences médicales, à qui un hommage est aussi rendu au Struthof, ont été inhumées au cimetière central israélite de Strasbourg, dans un carré d'honneur matérialisé par une très courte haie formant un rectangle de 60 mètres sur 10 mètres. Une plaque en grès rouge indique :

Ci-gisent
Les corps de 86 Juifs hommes et femmes amenés de différents camps de concentration de l'Europe orientale au camp du Struthof
Morts après d'atroces souffrances ayant servi de cobayes humains au nom d'une science au service du mal
septembre 1945

¹ Compte rendu dans *Le Monde* des 24 et 25 juillet 1960 par J.F. Simon.